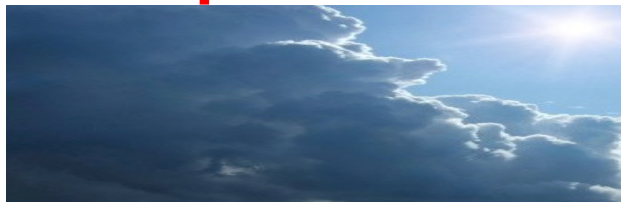




Union Nationale des Syndicats Autonomes



Quadripartite : acte 3



Compte-rendu de la réunion quadripartite du 11 juillet 2014 à Bercy

Une timide éclaircie à Bercy mais le ciel paraît toujours bien sombre à Montreuil...

Cette seconde réunion d'échanges entre le ministère, la DG et les représentants des personnels (nationaux et fédéraux), prévue depuis les annonces de M. SAPIN du 16 juin dernier, devait initialement aborder l'accompagnement social du PSD.

MAIS, la précédente réunion du 03 juillet avait amené un trop grand nombre d'incertitudes sur l'avenir de la Douane pour envisager des premiers débats sur l'aspect social.

Le Secrétaire Général de Bercy s'était alors engagé à apporter des réponses sur les points essentiels aux yeux de l'intersyndicale CGT-FO-SOLIDAIRES-UNSA à savoir :

- les effectifs ;
- le PSD et la cartographie des services ;
- la méthode ;
- le calendrier des réunions ;

Les effectifs

Le Secrétaire Général (SG) de Bercy fait part de l'engagement du ministre sur une baisse significative de la diminution soit un taux de non-remplacement inférieur à la norme en vigueur de 2 %.

Il prend comme référence la moyenne des 5 dernières années qui est de 364 suppressions d'ETP/an, à laquelle il souhaite abaisser le niveau de 20 % soit un prévisionnel de 290 suppressions d'ETP/an.

Cependant, il précise que les arbitrages ministériels ne sont pas encore rendus et que ces prévisions peuvent évoluer.

Nos commentaires :

C'est un point crucial pour l'UNSA DOUANES et la proposition des 290 suppressions par an est inacceptable !

De plus, ce n'est en réalité que 15 postes épargnés par rapport à cette année. Notre administration n'a que trop souffert des baisses d'effectifs depuis 10 ans pour passer de 21 000 à 16 000 emplois. **A ce stade, c'est l'avenir même de la maison douane qui est en jeu !**

Et comme si ça ne suffisait pas, les arbitrages sont en cours donc les suppressions pourraient encore s'aggraver !

revendicatif l'Unsa

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes@douane.finances.gouv.fr



Le PSD et la cartographie des services

La Directrice Générale prend la parole pour annoncer que l'expérimentation des mesures 14 et 22 du PSD ne sera pas mise en œuvre (création de « CROC » fusionnées au niveau DI et reconfiguration des DI/DR). Cependant, elle ajoute que « ça ne veut pas dire que tout sera figé » et « la cartographie n'est pas figée dans le marbre ; il est impossible de donner une vision précise sur les 4/5 années ».

Elle nous a cependant dévoilé que le plafond des mobilités subies ne doit pas dépasser 200 par an soit un total de 800 jusqu'en 2018. Puis elle a détaillé les services qu'elle prévoit d'impacter :

le resserrement du réseau comptable pour passer de 42 Recettes Régionales à 10 ou 12 Recettes Interrégionales (elle n'était pas sûr de ses chiffres) soit 300 agents restructurés ;

l'évolution des « petits » bureaux OP/CO resserrés ou fermés pour 190 agents restructurés ;

la réorganisation des « petites » brigades terrestres et gardes-côtes de la même manière regroupés ou fermés soit 100 agents restructurés ;

le resserrement des bureaux CI soit 175 agents restructurés.

Enfin, elle envisage l'adaptation du décret prévoyant les indemnités en cas de mobilité.

Nos commentaires :

Pour l'UNSA DOUANES, ce n'est pas un abandon mais plutôt une pause dans le processus voulu par la DG, le temps de mettre en place un autre schéma.

Attention : Danger d'enfumage !

Quant aux 25 autres mesures du PSD, qu'en fait-on ?

Pour ce qui concerne la cartographie, puisqu'elle n'est pas figée, c'est bien qu'elle existe. La DG doit donc nous la dévoiler !

L'obligation de subir, nous donne le droit de savoir ! (J. Rostand)

Quant à la répartition des postes fermés ou restructurés, soit 200 mobilités par an, **les RR et les petits services de la ligne vont subir une dévastation sans précédent !**

L'accord de 2008 avec un service minimum par département sera, de fait, banni par la DG. D'importantes zones se trouveront sans implantation douanière et donc sans possibilité de reclassement pour les agents restructurés.

Mais, tout cela ne concerne que les mobilités. **Et où seront prélevés les 290 postes supprimés ? Hé bien ce sont tous les autres services non cités auparavant qui endureront cette saignée.**

Tout le monde a bien compris ? Nous sommes tous sur un siège éjectable !

Qui sera le premier touché ? Un autre ? TOI ?



La méthode

Le SG reprend la parole et annonce une adaptation de la méthode aux souhaits de l'intersyndicale.

En effet, nous avons réclamé que l'aspect métier des réformes soit traité avant d'aborder l'aspect social (mobilité et indemnité).

Il évoque ensuite sa volonté de réfléchir autour des trois thèmes qu'il a proposé pour l'accompagnement social : reclassement interne, reclassement externe (MINEFI) et la mobilité (hors MINEFI).

Nos commentaires :

C'est une des rares concessions de nos dirigeants. **Pour l'UNSA DOUANES, il est essentiel de placer les métiers de la douane au cœur des débats sur l'avenir de notre administration.**

L'accompagnement social méritera bien sûr toute notre attention mais en temps voulu. Nous ne voulons pas négocier un traité de paix avant d'avoir mené toutes les batailles.

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes@douane.finances.gouv.fr



Le calendrier

Les réunions ne se tiendront pas dans un cadre « forcé » et contrairement à ce qu'avait envisagé Bercy dans un premier temps. Il demeure néanmoins le souhait d'obtenir un accord majoritaire pour la fin octobre au sujet de l'accompagnement social.

Nos commentaires :

Autre demi concession, ne plus imposer le rythme des réunions mais la fin des rencontres est toujours attendu pour la fin octobre.

De notre point de vue, il faudra laisser le temps au temps...

Après avoir longuement écouté les discours de nos dirigeants, l'intersyndicale a souhaité et obtenu une interruption de séance afin d'étudier leurs différentes annonces.

Pendant cette interruption, la CFTC-Douane et CFDT ont préféré rester en compagnie des représentants de l'administration. Voulaient-ils planifier les vacances (communes ?) qui approchent ...?

Après cette coupure, nous avons exprimé nos premières analyses communes suite aux déclarations ministérielles.

L'intersyndicale a mentionné « avoir pris acte » des inflexions du SG par rapport au 03 juillet, ce qui évite d'aboutir aujourd'hui à un clash. Toutefois, **nous avons maintenu nos exigences, en particulier l'obtention d'une cartographie détaillée, les chiffres précis sur les effectifs et le retrait du PSD.** Et après ça, nous verrons s'il est possible de débattre efficacement sur l'avenir de la douane.

En retour nos dirigeants ont indiqué qu'ils attendent les décisions du ministre sur les effectifs, en espérant les connaître pour la rentrée. Quant au PSD, ils gardent l'espoir de mettre en application les 25 autres mesures de ce projet (les n°14 et 22 étant abandonnées).

En attendant, la DG maintient sa volonté de poursuivre les autres restructurations (hors PSD).

Le SG nous a ensuite donné rendez-vous pour septembre en nous souhaitant des vacances studieuses.



Et alors que cette réunion semblait terminée, tout du moins pour l'intersyndicale CGT-FO-SOLIDAIRES-UNSA, les autres sont restés afin d'achever leurs préparatifs estivaux (communs ?).. ?

Au final, nous devons rester mobilisés à tous les niveaux afin d'obtenir la fin des suppressions d'emplois. On est encore très loin du compte ! De même, la fin du PSD n'est pas encore d'actualité pour la DG. Là encore, nous ne sommes pas satisfaits.

Tout cela laisse entrevoir une rentrée difficile et la nécessité de nouvelles mobilisations. La défense des agents, de leur métier et de leur cadre de travail ne saurait être une posture de principe mais bien le fruit d'un attachement viscéral à notre profession.

Nous ne serons jamais le maillon faible dans ce combat pour la sauvegarde de nos emplois et l'avenir de la douane !

Vos représentants UNSA-Douanes :

Vincent THOMAZO – Jean-Yves MINET – Sébastien RUCART

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes@douane.finances.gouv.fr

